

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 15 mars 2021 à 20 heures



Affiché le 10 mars 2021

Le Maire : J.DALLET

Du fait du contexte sanitaire, les mesures barrières et règles de distanciation s'appliqueront aux membres du Conseil municipal. Le port du masque est obligatoire pour tous. Du fait du couvre-feu, le public n'est pas autorisé (hormis la presse).

ORDRE DU JOUR

Finances – Administration Générale – Personnel

Vote des comptes de gestion 2020 (Lotissement des Coccinelles & Commune)
Vote des comptes administratifs 2020 (Lotissement des Coccinelles & Commune)
Affectation des résultats (Commune)
Création des budgets lotissements (Vallée Verte & Chaumes)
Vote des subventions 2021
Vote de la fiscalité 2021
Vote des budgets primitifs 2021 (Commune, lotissement de la Vallée Verte & lotissement des Chaumes)
Propriété DURET (cession à titre gratuit)

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Pause méridienne (avenant n° 2)

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés depuis le conseil de janvier)
Salle polyvalente (CR réunion du 10 mars 2021 ASCLV) / Présentation pré-étude de faisabilité)
Local de services (Point sur le chantier)
Lotissement des Chaumes (AMO ASCLV)
Réunion de commission : 22 mars 2021 – 20 heures

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Réunion CMJ (CR du 20 février 2021)

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Voirie et chemins ruraux

Aménagement de sécurité « Boninière - Bourolière » (Point sur le dossier)
Réseau d'eaux pluviales rue de la Madone (Servitude / Maitrise d'œuvre...)

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales
Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
Calendrier des réunions